

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 130

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET

OBJET

Subventions aux associations viticoles dans le cadre de l'aide au fonctionnement et à la promotion des produits agricoles.

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122 62**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341),
- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricoles) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

1) Promotion des produits agricoles :

Dans le cadre de ce dispositif, l'association « **Vins et Terroirs du Jardin Aixois** » - 12, avenue de Badonviller – BP 4 – 13410 LAMBESC (Présidente : Isabelle VASSALO), sollicite une aide départementale à hauteur de 8 000 € pour l'organisation de la manifestation « Les Chikoulades 2016 », grande fête des vendanges qui se déroulera le 28 août 2016 sur la commune de Lambesc.

Cette fête fait la promotion des métiers de la vigne et du vin, réunissant des vigneron du Pays d'Aix et un public familial et d'amateurs. Festive et spectaculaire, elle met en valeur le métier de vigneron et son implication à tous les niveaux de la vie économique. Elle a également pour ambition de promouvoir Lambesc et le Pays d'Aix en matière de développement oenotouristique.

Cette grande fête des vendanges se déroule dans le centre du village. Elle débute par une parade, le vin coule des fontaines de la ville, les vigneron apportent le raisin qui est pressé et foulé sur place. Une vinothèque, un marché de producteurs, un espace partenaires sont installés sur la place de la mairie et des animations (chorale et fanfare, démonstrations culinaires, ateliers d'initiation à la dégustation, ateliers enfants, concours, attelages de chevaux) égayeront toute la journée.

Le budget prévisionnel de 70 000 € s'établit comme suit :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Animation	25 000	Département	8 000
Organisation	3 500	CPA	15 000
Dépenses alimentaires	5 000	Commune	4 000
Vinothèque	4 000	Syndicat, interprofession	5 000
Communication	27 500	Produit des ventes	17 000
Divers (assurances, impôts)	5 000	Sponsoring, mécénat, Ressources propres	18 000 3 000
TOTAL	70 000	TOTAL	70 000

Je vous propose d'intervenir à même hauteur qu'en 2015, soit 5 000 €.

II) Subvention de fonctionnement :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés, la demande de **l'Association « Fêtes et Salons »** - chez M. Jean-Louis Quéro – 38, avenue de la Libération – 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE (Président : Jean-Louis QUERO) qui sollicite l'aide départementale à hauteur de 2 200 € au titre de ce dispositif et pour laquelle notre proposition de renouvellement à la même hauteur que l'année précédente figure dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :

- ✓ d'une part, compte tenu des enveloppes disponibles de crédit dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
- ✓ d'autre part, le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €.

INCIDENCE FINANCIERE

N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement de CP
10341	A créer	Promotion des Produits	65 928 6574	Hors AP	5 000 €
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	1 200 €
					6 200 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la déléguée à la Viticulture et eu égard à ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

